

BULLETIN MUNICIPAL

Décembre 2016



NOUVEAU À ST-LON

Les résidences "La Hargou".

BILANS, PROJETS, BUDGETS

Le mot des commissions municipales.

VIE ASSOCIATIVE

Les "assos" vous disent tout.



ÉDITORIAL 2016

Une année difficile s'achève, nos agriculteurs durement touchés par la grippe aviaire sont à nouveau impactés par une importante sécheresse, qui réduit fortement les rendements. Les difficultés de la filière agricole auront de lourdes conséquences sur l'ensemble de l'économie locale. Je ne suis pas certain que ce sujet soit la préoccupation première de nos dirigeants et technocrates parisiens. En effet, cette pensée urbaine qui s'obstine à considérer que plus c'est concentré mieux c'est, demeure la pensée dominante aujourd'hui.

Dans cette tribune, j'ai souvent fait part de ma désapprobation face à la baisse des dotations de l'état, mais aussi face à l'inégalité de traitement. **Le montant de la dotation d'un citoyen est de 128 euros alors qu'elle n'est que de 64 euros pour un habitant du monde rural.** Nos besoins ne sont-ils pas égaux ? Malgré cette injustice flagrante, je préfère mon village et son mode de vie ainsi que ces milliers de villages de France où il fait bon vivre, en fête tout l'été, accueillants, chaleureux, organisateurs de rencontres en tout genre, d'expositions, de concerts, de bals populaires, de fêtes de toutes natures petites et grandes. Autant de véritables creusets de vie sociale, de traditions, de joie, de bonheur, de bénévolat. Autant de preuves incontestables qui viennent démontrer à certains sociologues d'estrades ou autres bateleurs que la ruralité existe encore bel et bien. J'aime aussi cet état d'esprit où l'habitant de chez nous vous lance un bonjour spontané, où l'agriculteur vous fait un grand signe de la main, c'est bien la preuve que la vie et le savoir-vivre sont toujours là.

Nous ne changerons pas le cours de l'histoire, le processus est en marche, les regroupements de communes évoluent vers des structures intercommunales toujours plus grosses. A compter de janvier prochain nous serons intégrés dans **la nouvelle Communauté de Communes "Pays d'Orthe et Arrigans" qui comptera 24 000 habitants**, première étape avant d'intégrer des regroupements beaucoup plus importants. A notre grand regret notre représentativité sera d'autorité réduite à deux conseillers communautaires dans cette nouvelle structure.

Ces futures "super-structures", avec leur ville centre sur-représentée, auront-elles la volonté de dynamiser nos petits villages comme l'ont fait des générations d'élus locaux ? Le complexe médical, la pharmacie, parfois l'auberge ou restaurant, l'épicerie de proximité, la boulangerie, les complexes sportifs et culturels, les salles associatives, les logements sociaux et autres équipements publics seront-ils leurs priorités ? Permettez-moi d'en douter.

Malgré ce triste contexte qui laisse présager la disparition programmée de très nombreuses communes, nous continuerons à œuvrer pour notre village, nos compatriotes mais aussi pour l'aboutissement de plusieurs dossiers en cours :

- Le **PLU** : le projet de station d'épuration est maintenant finalisé, toutes les garanties ont obtenu l'aval des services de l'Etat, il pourrait donc être achevé en 2017.
- La poursuite de l'**aménagement de la traverse** de notre agglomération par tranches successives.
- La livraison de **huit nouveaux logements à loyer modéré** prévue ce début d'année, au centre bourg, à proximité des commodités. Pour diverses raisons, nous avons constaté la diminution des constructions nouvelles au cours de ces dernières années alors que les besoins en logements locatifs sont en constante augmentation. Adapter le logement locatif en fonction du profil de la population sera un des enjeux des prochaines années.
- Le lourd dossier de **mise en accessibilité de tous les bâtiments publics**, la première tranche de travaux devrait être réalisée avant la fin de l'année.

D'autres projets pour l'année 2017 sont en cours d'étude. J'aurai l'occasion de les évoquer en détail lors de la traditionnelle **soirée des vœux le 6 janvier à 19 heures**. Je serai heureux de vous accueillir autour d'un buffet avec l'ensemble des élus municipaux et quelques personnalités locales.

Monsieur le Maire : Roger LARRODÉ

SOMMAIRE

Commissions municipales	3 à 9	Vie associative	14 à 23
Communauté de communes	10 à 12	Démarches administratives	24
SITCOM	13	Etat Civil 2016	24

COMMISSIONS MUNICIPALES ET EXTRA-MUNICIPALES

› **Le Maire**, Roger LARRODÉ.

› **Les Adjoint**s

Thierry GUILLOT
Annie BOULAIN
Eric LABASTE
Alain CHASSEUR

Délégué à la vie scolaire
Déléguée au social
Délégué à la voirie
Délégué à l'entretien des
bâtiments communaux

› **Les commissions**

Finances : Roger LARRODÉ, Josette PREUILHO, Eric LABASTE, Thierry GUILLOT, Annie BOULAIN, Alain CHASSEUR, Danielle DEGOS, Danièle CASTERA.

Bâtiments et accessibilité : Alain CHASSEUR, Nathalie MARIMPOUY, Danièle CASTERA, Pierre VENDRIOS, Patrice LAULOM, Jean-Pierre LAUDINET, Thomas PEYRES.

Urbanisme et environnement : Eric LABASTE, Jean-Pierre LAUDINET, Thomas PEYRES, Josette PREUILHO, Christelle POUYANNÉ.

PLU : Roger LARRODÉ, Eric LABASTE, Thierry GUILLOT, Danièle CASTERA, Annie BOULAIN, Danielle DEGOS.

Aménagement, espaces verts : Danièle CASTERA, Nathalie MARIMPOUY, Roger LARRODÉ, Alain CHASSEUR, Josette PREUILHO, Patrice LAULOM.

Scolaire et périscolaire : Thierry GUILLOT, Sophie ROBERT, Roger LARRODÉ, Christelle POUYANNÉ.

Culture : Sophie ROBERT, Roger LARRODÉ, Danièle CASTERA, Patrick DULHOSTE, Jean-François BLANC, Bernard MATABOS, Marc BRIENT, Danielle DEGOS.

Appels d'offres : Roger LARRODÉ, Thierry GUILLOT, Alain CHASSEUR, Thomas PEYRES, Jean-Pierre LAUDINET.

Organisation des manifestations : Patrice LAULOM, Annie BOULAIN, Sophie ROBERT, Danièle CASTERA, Josette PREUILHO, Thierry GUILLOT, Pierre VENDRIOS.

Personnel : Roger LARRODÉ, Thierry GUILLOT, Eric LABASTE, Annie BOULAIN, Alain CHASSEUR.

Communication et site internet : Roger LARRODÉ, Danielle DEGOS, Nathalie MARIMPOUY, Pierre VENDRIOS, Sophie ROBERT, Christelle POUYANNÉ.

Communale des Impôts Directs (CCID) : Roger LARRODÉ, Jacques BAYLE, Yvan DUTILH, Francis LARROUQUETTE, Alice LARBÈRE, Bernard MATABOS.

Conseil d'Administration du CCAS : Roger LARRODÉ, Annie BOULAIN, Sophie ROBERT, Nathalie MARIMPOUY, Patrice LAULOM, Christelle POUYANNÉ.

Les délégués auprès des syndicats intercommunaux et autres organisations

Organisation.....Titulaire / Suppléant

- ALPI R. LARRODÉ / J. PREUILHO
- SYDEC T. GUILLOT / J.P. LAUDINET
- SIBVA R. LARRODÉ / P. VENDRIOS
- Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme du Pays d'Orthe T. GUILLOT
- BASSECQ..... E. LABASTE / J.P. LAUDINET
- CNAS D. DEGOS
- Syndicat Mixte du Bas Adour R. LARRODÉ / E. LABASTE
- Conservatoire des Landes R. LARRODÉ / J. PREUILHO
- Défense T. GUILLOT
- Référent auprès du CIAS..... A. BOULAIN
- Correspondant crise sanitaire D. DEGOS / D. CASTERA
- Correspondant risques naturels.P. LAULOM / A. BOULAIN
- Ecole Notre Dame T. GUILLOT
- Conseil d'école publique T. GUILLOT
- Bibliothèque..... D. DEGOS
- Associations C. POUYANNÉ / S. ROBERT



COMMISSIONS MUNICIPALES

Budget Communal - Monsieur le Maire : Roger LARRODÉ

Une politique budgétaire raisonnée

Gérer une commune est un exercice qui relève du **juste équilibre** entre ambition municipale et recettes communales (impôts) d'une part, et du juste équilibre entre dépenses de fonctionnement (le quotidien) et dépenses d'investissement (les grands travaux) d'autre part.

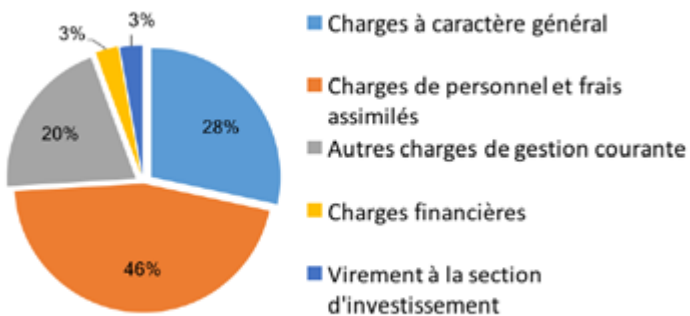
Grâce à une gestion rigoureuse, la commune a enregistré des résultats positifs qui lui permettent de maîtriser ses dépenses quotidiennes tout en maintenant les travaux d'investissements nécessaires à son développement. Au regard de cette gestion stricte, il a été décidé de **ne pas augmenter les taux d'imposition des ménages** et de les maintenir à leur niveau de 2015.

- › Taxe d'Habitation : 13.13 %
- › Taxe Foncière Bâti : 17.89 %
- › Taxe Foncière non Bâti : 51.27 %

Le budget 2016 de la Commune

- › **Le maintien des dépenses de fonctionnement à 826 288 euros**

Répartition des dépenses de fonctionnement



Mur à gauche

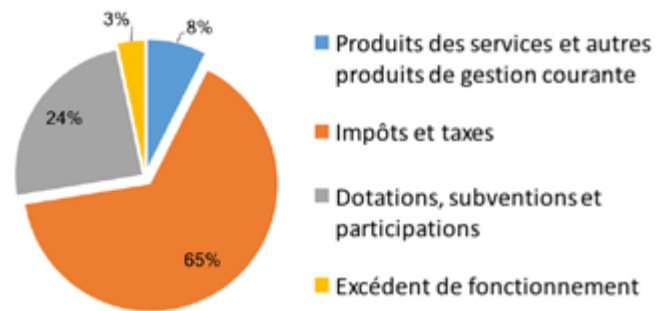
Son accès n'est possible qu'avec une carte magnétique disponible en mairie pour un prix de 15 €. Son utilisation peut être occasionnelle sur des heures libres (cf planning à l'entrée du Mur à Gauche ou en Mairie). Pour utiliser le Mur à Gauche à des fins non sportives, la clef de la porte d'entrée est disponible en Mairie et doit être restituée au terme de la manifestation.

Salle des associations

Elle est disponible pour toute association ou particulier ; les tarifs de location étant à consulter en mairie.

Le virement de 23 249 € à la section d'investissement permet l'autofinancement d'une partie des travaux d'investissement.

Répartition des recettes de fonctionnement



Les produits des services correspondent aux redevances ainsi qu'à la participation de la Communauté de Communes du Pays d'Orthe pour les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et le fonctionnement de l'école maternelle. Les autres produits de gestion courante sont les loyers et des remboursements de sinistres.

› Des investissements à hauteur de 73 537 euros :

- réfection de la toiture de la boulangerie,
- aménagement des trottoirs entre Laboudigue et le Monument aux Morts,
- réfection des parkings, salle des Associations,
- travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics (signalétiques),
- acquisition d'un désherbeur thermique.

› Des dotations de l'Etat en baisse de 17 703 euros

Cette année encore, le budget est ancré dans la réalité des besoins quotidiens auxquels la commune doit répondre en priorité tout en continuant à préparer l'avenir de St Lon.

REGLES D'UTILISATION DES BATIMENTS (Mise à disposition des associations et des particuliers)

Local des clubs pelote / Tennis / Pétanque

Les associations désireuses d'occuper ce local et de l'utiliser à d'autres fins que sportives, sont invitées à consulter le règlement intérieur rédigé par les trois clubs et à contacter chaque responsable de section.

Salle Labadie

Salle de réunion de toutes les associations, elle est également occupée par la section Danse, Gym, le Yoga, le Tai Shi, le Pilate et le Club du 3^{ème} âge. Il est donc recommandé de consulter le planning d'occupation de la salle avant de programmer une réunion.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Bâtiments - Adjoint : Alain CHASSEUR

› Accessibilité

La loi du 11 février 2005 prévoit la mise en accessibilité de tous les établissements recevant du public pour le 1^{er} janvier 2015. Compte tenu des difficultés rencontrées pour atteindre cet objectif dans les délais impartis, la commune a décidé de mettre en œuvre un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'Ap) permettant de poursuivre les travaux de mise en accessibilité au-delà du 1^{er} janvier 2015 en toute légalité. **Les actions et les travaux seront réalisés sur une période de 3 années à compter du 1^{er} janvier 2016.**

Cette année, les actions de mise en accessibilité concernent la bibliothèque, l'agence postale, l'école primaire, la mairie, la salle Labadie, la salle de l'Ormeau et le musée de la mine. Les travaux consistent à améliorer la signalétique extérieure de tous ces bâtiments et à la création d'un sanitaire accessible à la salle Labadie. **Enveloppe prévue : 20 000 €.** Ces travaux se feront en régie par les employés communaux.



› Travaux de rénovation de la boulangerie (2^{ème} tranche)

Des travaux de réfection et d'isolation de la toiture ainsi que le remplacement de la zinguerie ont été réalisés sur la partie laboratoire de la boulangerie.

Montant des travaux : 24 500 €.

› Eglise

En concertation avec l'association St-Barthélémy, la municipalité a décidé de faire réaliser un diagnostic architectural de l'église en vue d'étudier la réalisation de travaux de rénovation à l'intérieur. **L'étude est en cours.**

Salle l'Ormeau

Salle de réunion mise à la disposition de toutes les associations.

Ecole de musique

Les salles sont réservées à l'école de musique mais peuvent être utilisées pour des répétitions, ceci en respectant les lieux (lumière, chauffage, etc...) ainsi que les décibels autorisés.

Court de tennis

Il est possible de jouer au tennis sans être licencié ni membre du club.

LES COMMERCES

COIFFURE MIXTE "TWIGGY CRÉATION"

131 route de Peyrehorade

Tél. : 05 58 57 65 73

Ouvert lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h30. Vendredi de 9h à 18h30 et samedi de 9h à 16h30. Fermé le mercredi.

"SANDY ESTHÉTIQUE"

Institut de beauté - 131 route de Peyrehorade

Tél. : 05 58 98 09 17 ou 06 84 90 27 44

Ouvert du lundi au samedi sans interruption.

SUPÉRETTE "L'ÉPICERIE DE ST-LON"

131 route de Peyrehorade

Tél. : 05 58 56 29 38

Ouvert du mardi au samedi de 7h à 13h et de 15h à 19h30, et dimanche de 8h à 13h. Fermé le dimanche après-midi et le lundi toute la journée.

BOULANGERIE "LE FOURNIL DE ST-LON"

14 route de la Payolle

Tél. : 05 58 90 83 30

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 12h30 et de 16h à 19h, samedi et dimanche de 7h à 12h30. Fermé le mercredi.

TERRE DE CRÉATIONS

Route de Peyrehorade

Tél. : 05 58 57 80 47

HÔTEL BISTRO "GNAC É PAUSE"

Logis des Landes - 284 route de Peyrehorade

Tél. : 05 58 77 20 77

contact@gnac-e-pause.fr

www.gnac-e-pause.fr

www.facebook.com/GnacEPause

CENTRE MEDICAL SERAPEION

Route du Herrou

Le code de la santé publique ne nous permettant pas de fournir les coordonnées des différents praticiens, veuillez consulter l'annuaire téléphonique pour obtenir les coordonnées des professionnels de la santé suivants, à votre service dans ces locaux.

- pharmacie,
- dentistes,
- infirmiers,
- médecins,
- kinésithérapeutes,
- ostéopathes,
- podologue-pédicure,
- orthophoniste,
- sophrologue.



COMMISSIONS MUNICIPALES

Voirie, Urbanisme - Adjoint : Eric LABASTE

La voirie représente une dépense très importante du budget communal. La création ou l'entretien des routes constituent chaque année une lourde charge. Davantage sollicité par des véhicules toujours plus imposants, le patrimoine routier demande un entretien régulier.

94 % de notre réseau routier local est classé en bon ou très bon état par le service voirie de la CCPO, c'est le résultat d'une gestion et planification rigoureuse des investissements durant de nombreuses années.

Les conditions climatiques de ces dernières années et l'enfouissement des réseaux sont les causes les plus fréquentes des désordres observés dans les dégradations des corps des chaussées ou de leurs structures.

La Communauté de Communes du Pays d'Orthe assure la compétence entretien de la voirie. Un marché annuel de 500 000 € pour le territoire nous permet d'assurer globalement cette mission.

Cette année à St Lon, **55 000 € de travaux de revêtements (béton bitumineux) ont été réalisés** sur les voies suivantes : route de Menautat ; route de l'école - église ; descente de l'église - Pachiou ; ruelle de la boulangerie ; place de la mairie.



La commune finance aussi des travaux sur son propre budget. Cette année, la placette derrière la mairie et le parking de la salle des associations ont été bitumés en enrobé à chaud.

L'entretien régulier et ponctuel des fossés par curage mécanique a été effectué au printemps dernier durant près de deux semaines.

La municipalité a également poursuivi l'**aménagement du bourg** avec notamment la réalisation d'un trottoir entre la route de Laboudigue et le Monument aux Morts. Le coût de cette opération s'élève à 25 000 €. Progressivement, notre bourg revêt un caractère urbain permettant aux personnes âgées ou à mobilité réduite de se déplacer

confortablement dans le centre du village vers les commodités, mais il reste encore des améliorations à réaliser et de nouveaux projets sont à l'étude.

Un effort est envisagé pour améliorer la signalisation routière non réglementaire ou trop vétuste. Le coût prohibitif des panneaux de signalisation est un handicap à leur renouvellement. Il est donc plus que jamais important de respecter ces panneaux malheureusement souvent victimes d'actes de vandalisme gratuits et idiots causés par des personnes irresponsables.

Nos voies de circulation actuelles ont été tracées à une époque où les véhicules automobiles n'existaient pas. Leur gabarit n'est plus en adéquation avec le trafic actuel, il nous faut cependant accepter cette problématique et adapter notre comportement d'automobiliste à la situation locale. La courtoisie reste de mise lors de nos déplacements ; circuler à vitesse modérée, respecter les priorités et la signalisation routière, ralentir lors des manœuvres de croisement sont les règles élémentaires de base que chacun d'entre nous doit appliquer.

A partir du 1^{er} janvier 2017, les collectivités n'auront plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires. Conformément à la loi, la commune a dû équiper les services techniques d'un nouveau matériel dit "**désherbeur thermique à eau chaude**" sans aucun traitement chimique. La forte incitation des aides financières du département des Landes et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne (80 %) nous a permis de réaliser cette acquisition d'un montant de 20 000 € environ. **L'objectif premier de ce choix consiste à préserver la qualité de l'eau.**

Enfin, **une signalétique présentant l'ensemble des services existant sur notre commune** a été étudiée et positionnée par nos soins sur le carrefour giratoire de "Pons" à l'entrée Sud de la commune.



C'est une enveloppe de près de 100 000 € qui aura été absorbée par la voirie cette année.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Aménagement et fleurissement

Déléguée : Danièle CASTERA

Les aménagements programmés ont été réalisés :

- › nos employés communaux ont installé les jeux d'extérieur sur l'espace vert à coté du court de tennis. C'est un lieu de détente, paisible et familial, permettant aux enfants de jouer, d'évoluer et de s'épanouir sous la surveillance des adultes. Qui pourrait croire que cet endroit ludique et convivial ait pu souffrir de gestes de malveillance et de dégradations bien inutiles... le panneau d'informations et la poubelle nécessaires en ce lieu en ont fait les frais...



- › Le trottoir menant au cimetière est terminé ; la jachère fleurie semée en haut du talus n'a pas rendu l'effet escompté : pluie, grêle, sécheresse ont eu raison de ce semis.

Chacun a pu apercevoir un gracieux papillon agrémenter le terre-plein central du bourg. Cette sculpture créée et réalisée par M. Bonnefont a toute sa place sur ce lieu de verdure.



L'arrêt-étape de touristes adeptes du camping-car recherchant le calme nous a conduit à réfléchir sur un meilleur accueil. La commune dispose de l'emplacement, de commerces de proximité, de paysages vallonnés et verdoyants... Autant d'atouts pour rendre agréables et attractifs ces arrêts momentanés. Quelques aménagements nécessaires pour le confort matériel des camping-caristes vont être mis en place prochainement par nos employés communaux.

Scolaire, Périscolaire

Adjoint : Thierry GUILLOT

› Ecole publique : 106 élèves

Classe	Effectifs
Toute Petite Section	14 élèves
Petite - Moyenne Sections	21 élèves
Grande Section - CP.....	21 élèves
CE1 - CE2	27 élèves
CM1 - CM2	23 élèves
Total	106 élèves

A la rentrée scolaire 2016 / 2017, les effectifs sont restés stables par rapport à l'année dernière. **La classe de toute petite section (TPS) créée depuis 2013 est très demandée** par les familles souhaitant scolariser les enfants âgés de moins de 3 ans.

Les enfants du primaire ont pu bénéficier en juin et septembre de l'**activité natation à la piscine de Peyrehorade**.

› Périscolaire

Autour d'intervenants spécialisés, les enfants peuvent pratiquer des activités de découverte (expression scénique, ateliers créatifs, jeux sportifs, ludothèque, zumba, informatique et musique). Des tournois sont organisés (tennis de table, pala, main nue).

› Extrascolaire

L'**atelier arts plastiques** accueille les enfants le mercredi après-midi, au premier étage de la mairie.

Le **ludothèque itinérante** (Amuse d'Orthe) installe ses jeux à la salle des associations une fois par mois.

PRATIQUE

› Mairie

Le **secrétariat** de la mairie est ouvert au public tous les matins, du lundi au samedi, de 9h15 à 12h15.
Tél : 05 58 57 80 53 - Fax : 05 58 57 84 40

Renseignements, démarches administratives, informations : site internet www.saintlonlesmines.fr

Rencontre avec les élus : Monsieur le Maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.

› Agence Postale

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h45 à 15h30. Le samedi de 9h à 12h.
Tél : 05 58 57 80 40

COMMISSIONS MUNICIPALES

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - Adjointe : Annie BOULAIN

Le CCAS est un établissement public chargé d'exercer les compétences détenues par la commune en matière d'aide sociale.

L'administration de cette structure est assurée par un conseil d'administration présidé par le Maire et composé, pour moitié, d'élus de la commune et pour moitié, de personnes civiles nommées pour leurs compétences.

Il dispose d'un budget autonome dont les recettes proviennent essentiellement de la participation de la commune et des subventions des associations St Lon Solidarité et 3^{ème} Age.

Le CCAS est un **organisme de proximité** qui s'adresse à tous les habitants de la commune. Il travaille en liaison avec les institutions publiques et privées telles que la CAF, la MSA, le Conseil Départemental et le CIAS. Il œuvre notamment en direction des personnes âgées et des familles en difficultés.

› Les principales actions du CCAS

- Aide à la constitution des différents dossiers :

- o Aide sociale.
- o Dossiers APA (Aide Personnalisée pour l'Autonomie) qui concernent les personnes de plus de 60 ans ayant besoin d'une aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne ou d'une surveillance régulière.
- o Dossiers de demande de cartes d'invalidité, de macarons de stationnement.

- **La téléalarme** : service gratuit, entièrement pris en charge par le CCAS, qui permet au bénéficiaire d'alerter les secours en cas d'urgence (malaise, chute).

- **Retour hospitalisation, maternité** : le CCAS propose 10 heures d'aide ménagère pour un montant forfaitaire de 30 € sur présentation d'un bulletin d'hospitalisation.

- **Le colis de fin d'année** : distribué aux personnes âgées de 70 ans et plus.

- **Une aide ponctuelle** : le rôle du CCAS est aussi d'apporter de l'aide aux personnes qui rencontrent des difficultés dans leur parcours de vie, de les orienter vers les services compétents et de les accompagner dans les démarches administratives et ce en toute confidentialité.



Vous cherchez un moyen de transport pour aller faire vos courses, vous rendre à un rendez-vous sur Dax ou Peyrehorade ? Transp'Orthe facilite vos déplacements du lundi au vendredi (hors jours fériés).

› Infos pratiques :

- Disponible pour tous les habitants du Pays d'Orthe, âgés de 18 ans et plus (sous conditions).
- Minibus 7 places, adapté aux public à mobilité réduite.
- Billets en vente dans le minibus, au tarif léger de 1 € l'aller / retour au sein du Pays d'Orthe et 2 € l'aller / retour vers Dax.
- Prise en charge à l'arrêt souhaité ou au domicile en cas d'éloignement de ce dernier.
- Inscription préalable dans votre mairie, au plus tard avant 12h30 le jour précédent votre trajet.

Renseignements : 05 58 56 80 88

Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 14h à 18h30, le samedi de 8h à 12h30.

www.trans-landes.fr | www.paysdorthe.fr

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

Mairie	05 58 57 80 53
Mairie télécopieur	05 58 57 84 40
Agence postale	05 58 57 80 40
Aide-ménagère, téléalarme	05 58 57 80 53
Assistante sociale	05 58 41 08 98
CCAS Solidarité	05 58 57 80 53
Cabinet dentaire	05 58 57 84 19
Ecole de musique	05 58 57 66 84
Ecole maternelle	05 58 57 69 75
Ecole primaire publique	05 58 57 83 08
Secours populaire	05 58 56 11 12
Enfance maltraitée	0 800 05 41 41
Femmes Violences Ecoute	0 800 436 703
Aide aux victimes	05 58 06 02 02
Antenne St Vincent de Paul	05 58 57 85 82
Contre la solitude	06 15 50 00 38

COMMISSIONS MUNICIPALES

Fêtes et manifestations / Culture - Délégués : Patrice LAULOM / Sophie ROBERT

Nos deux commissions se sont engagées à vous proposer des animations variées tout au long de l'année, avec la programmation de concerts, marchés, exposition... Nous avons également participé à diverses manifestations organisées par des associations locales.

Un Grand Merci à toutes les personnes qui contribuent à la réalisation de projets, qui s'investissent pour le bien-être de la commune, qui œuvrent lors des manifestations, **et à vous, public qui répondez présent et contribuez aux succès de ces évènements !**

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et une excellente année 2017 !

SAMEDI 11 FÉVRIER 2017



Nous vous attendons nombreux pour la 3^{ème} édition de "**La journée de la Création**", ouverte aussi aux communes limitrophes.

Vous connaissez des artistes ou vous êtes artiste passionné de peinture, céramique, sculpture, photo, décoration d'objets, écriture... **Osez et venez exposer !**

Renseignements et inscriptions :

Mairie de St-Lon-Les-Mines - 05 58 57 80 53

RECENSEMENT : DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017.

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget des communes et le nombre de conseillers municipaux. Par ailleurs, il permet aussi d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.

Deux agents recenseurs recrutés par la commune se présenteront chez vous, munis d'une carte officielle. Ils vous remettront vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou les questionnaires papier à remplir. Ils viendront les récupérer à un moment convenu avec vous. **Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.**

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de L'Informatique et des Libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous. Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à la mairie ou vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr

LE MUSÉE DE LA MINE

Il retrace l'histoire de la mine de lignite de St-Lon depuis les débuts de l'exploitation, au XVIII^{ème} siècle, jusqu'à sa fermeture en 1949. Panneaux et vitrines présentent la grande richesse géologique du sol de St-Lon et le témoignage de la présence des hommes préhistoriques sur le territoire (industrie lithique aurignacienne).

Entrée libre. S'adresser à l'Agence Postale ou à la Bibliothèque municipale : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h45 à 15h30 et le samedi de 9h à 12h. Pour les groupes, contacter la Mairie au 05 58 57 80 53.



LA BIBLIOTHÈQUE

Comme chaque année la bibliothèque tient à accueillir les lecteurs, enfants et adultes, lors des permanences. Nous essayons d'avoir le plus grand choix de livres afin de satisfaire les goûts de tous.

L'inscription et le prêt des livres sont gratuits. Permanences les mardis de 16h à 18h, les mercredis de 14h30 à 16h30 et les jeudis de 16h à 17h30.

LA LUDOTHÈQUE ITINÉRANTE

Elle sillonne depuis février 2013 les routes du Pays d'Orthe et a pour objectif de promouvoir le jeu en facilitant l'accès à tous, sans limite d'âge, notamment en pratiquant le jeu sur place et le prêt de jeux ou jouets. Comme une bibliothèque en quelque sorte... Elle propose un éventail de jeux très large autour d'activités ludiques, créatives et culturelles.

Dates et horaires des permanences à Saint-Lon-les-Mines : se renseigner au 06 83 47 73 04 ou sur www.lamusedorthe.fr, rubrique Agenda.

INFORMATION MUNICIPALE

LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le Plan Local d'Urbanisme lancé depuis plusieurs années est resté bloqué durant de longs mois. La problématique de l'assainissement des eaux usées étant résolue aujourd'hui, cette étude va redémarrer prochainement. De nouvelles zones à urbaniser seront définies en fonction de la desserte possible par les réseaux de collecte vers la station d'épuration intercommunale actuellement en cours d'étude.

Parallèlement à notre projet, la Communauté de Communes a lancé la réalisation d'un document d'urbanisme à l'échelle de son territoire, le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Ce projet doit permettre l'émergence d'un projet de territoire prenant en compte les politiques nationales d'aménagement et les spécificités de chaque commune.

Toutes les communes seront impliquées à travers la présence d'un élu référent PLUI.

Le diagnostic territorial a déjà été réalisé au cours de l'année 2016, l'année 2017 sera consacrée à la validation du projet d'aménagement et de développement durable.

Différents moyens sont mis à votre disposition pour suivre et participer à la concertation mise en place et pour vous permettre d'émettre vos avis :

- le site internet de la Communauté de Communes,
- le dossier de concertation qui sera mis à disposition en mairie prochainement,
- un registre de concertation pour recueillir vos avis,
- des réunions publiques seront organisées tout au long de la procédure,
- vous pourrez également adresser toutes vos observations à : Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays d'Orthe - 10 place Montgaillard - 40300 Orthevielle.

L'échéance d'élaboration du PLUI est fixée à la fin de l'année 2019. Une fois approuvé, il s'appliquera à la place des documents d'urbanisme communaux.

INFORMATIONS



Bilan d'activité 2016

INSTITUTIONNEL

› Fusion

Au 1^{er} janvier 2017, les communautés de communes du Pays d'Orthe et de Pouillon fusionneront pour former la **Communauté de Communes du Pays d'Orthe et Arrigans**. L'année 2016 a été largement consacrée, pour les élus et agents de part et d'autre, à préparer le regroupement. Harmonisation des compétences et des pratiques, mise en place d'une nouvelle organisation interne et d'un nouveau mode de gouvernance, harmonisation de la fiscalité, ont constitué les principaux dossiers à traiter.



Les principaux jalons sont posés pour permettre à la nouvelle entité de fonctionner au 1^{er} janvier. Les compétences obligatoires seront maintenues et harmonisées dès 2017 : aménagement du territoire, développement économique, collecte et traitement des déchets, tourisme. Pour les compétences optionnelles et facultatives, les élus ont encore deux ans pour se positionner et choisir de les maintenir ou de les restituer aux communes. D'ici là, l'ensemble des services actuels continueront à fonctionner comme aujourd'hui. Le siège de la nouvelle Communauté sera établi à Orthevielle dans un premier temps.

› La Maison de Services au Public en construction

Les travaux de la Maison de Services au Public (MSAP) ont démarré en septembre 2016. Avec pour objectif de renforcer la proximité des services publics sur le territoire, **la MSAP accueillera le siège de la nouvelle Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans**, le service d'aide à la personne du CIAS, la ludothèque, l'atelier multiservice informatique et plusieurs partenaires sociaux y tiendront une permanence. Les travaux seront finalisés en septembre 2017.



COMMUNAUTAIRES

Communauté de Communes du Pays d'Orthe

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

› Sud Landes : 1^{ère} phase d'aménagement en cours

Dédié à accueillir des entreprises de logistique, du tertiaire et de l'industrie, le Parc d'activités Sud Landes est installé entre Hastings et Ceyregave, emplacement stratégique à la frontière du Pays Basque, des Landes et du Béarn. Les travaux d'aménagement ont débuté fin 2015 et 6 lots allant de 4000 m² à 3 hectares seront viabilisés d'ici la fin de l'année 2016. Cette première phase de travaux concerne la construction d'une station d'épuration et la voirie avec la réalisation du principal axe traversant le parc d'activité. La fibre optique est déjà présente sur le site, grâce à un nœud de raccordement aux abonnés, permettant à toutes les entreprises d'accéder au très haut débit.

La SATEL, Société d'Aménagement des Territoires et d'Équipement des Landes, est chargée de mener à bien les actions d'aménagement et de commercialisation des terrains. L'engagement des phases suivantes d'aménagement se fera au fur et à mesure de la vente des terrains, qui sont d'ores et déjà commercialisés.



PATRIMOINE, CULTURE, TOURISME

› Ondes & Lumières :

Flâneuse Digitale au Monastère de Sorde

Pour la 5^{ème} édition de la résidence d'art numérique Ondes & Lumières, les artistes sélectionnées **Agnès de Cayeux** et **Maëlla Mickaëlle M.**, ont proposé une création entre mythe et réalité : Flâneuse Digitale.

L'exposition d'art numérique, installée au sein du monastère de Sorde l'Abbaye, invitait à découvrir un personnage aux allures de super héroïne, lors d'un parcours de quatre installations. Les **2300 visiteurs** auront pu expérimenter l'immersion virtuelle, en incarnant la Flâneuse dans un jeu vidéo grâce à un casque de réalité virtuelle. Plusieurs ateliers de médiation ont été organisés avec les écoles du Pays d'Orthe, le centre de loisirs et les bibliothèques.

La Flâneuse sera de retour à Sorde en 2017 avec de nouvelles propositions artistiques.

› 30^{ème} édition des Nuits d'été en Pays d'Orthe

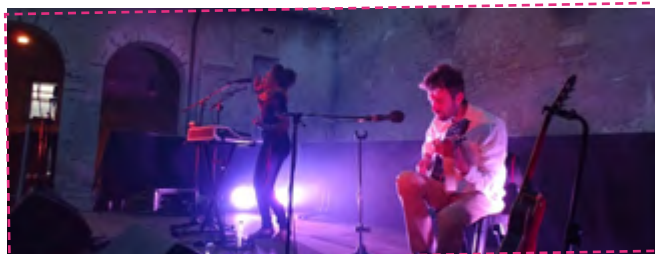
Les quatre soirées programmées en août et septembre, dans le cadre de ce festival itinérant des arts vivants, ont attiré en moyenne 150 spectateurs. La musique sous toutes ses formes était à l'honneur : fanfare jazz à Saint-Lon-les-Mines, musique du monde à Hastings, concert jonglé à Saint-Etienne d'Orthe et ciné-concert à Peyrehorade.

› Itinéraires dans les bibliothèques

Sur le thème de la correspondance, la manifestation Itinéraires est initiée par la Médiathèque départementale des Landes. Cinq temps forts ont été organisés par le réseau de bibliothèques et médiathèques du Pays d'Orthe à Pey, Sorde l'Abbaye, Saint-Lon les Mines et Bélus.

› Programmation culturelle au Monastère

Pour la 1^{ère} année, le monastère a accueilli plusieurs rendez-vous culturels durant la saison. Jazz manouche avec Loca Perkania, projection des Temps Modernes, concert afro-folk avec Kolinga... Ce groupe a tellement été envouté par le monastère qu'il y a tourné son dernier clip, à découvrir prochainement !



ACTION SOCIALE

› Petite enfance

La Communauté de communes du Pays d'Orthe, avec le CIAS, met en place des services à destination des plus petits, privilégiant leur éveil et leur bien-être : accueil des enfants de 0 à 3 ans au sein de la crèche collective et familiale, information des parents sur les modes de garde disponibles et professionnalisation des assistantes maternelles avec le RAM (Relais Assistantes Maternelles), accompagnement des familles à la parentalité par le biais du LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents).

Le Service petite enfance c'est aussi de nombreux événements festifs qui ponctuent l'année : fête de fin d'année, fête de la petite enfance... Sans oublier la **journée "1,2,3, familles"** qui attire de plus en plus de monde chaque année avec, pour l'édition 2016, **plus de 450 participants.**

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

Communauté de Communes du Pays d'Orthe - Bilan d'activité 2016 (suite)

ACTION SOCIALE (suite)

› Aide à la personne

Le service d'aide à la personne du CIAS a pour objectif de faciliter le quotidien et le maintien à domicile des personnes âgées ou empêchées du territoire. **70 agents sont mobilisés** pour les accompagner dans les gestes de la vie courante, préservant lien social, autonomie et confort de vie chez soi.

Il propose des services d'aide à domicile, de portage de repas, de soutien des aidants et de prévention. Il relaie chaque année la **Semaine Bleue**, en organisant avec les clubs de 3^{ème} âge des actions de prévention, créant du lien social.

› Enfance et jeunesse

Titulaire de la compétence scolaire 2/5 ans, la Communauté de communes assure le fonctionnement des **8 écoles maternelles du Pays d'Orthe** et la coordination des ATSEM.

Les effectifs des classes pour la rentrée 2016/2017 sont constants. L'école de Bélus s'est vue dotée d'une nouvelle structure de jeux cet été et celle d'Orist d'un nouveau préau.

Les élèves des écoles primaires et du collège (CP, CE1, CE2 et 6^{ème}) ont quant à eux pu bénéficier de **séances**

d'initiation à la nage en juin et septembre. La piscine, désormais chauffée et pourvue de nouvelles plages, a connu un grand succès cet été.



› Enfance et jeunesse (suite)

Une nouvelle initiative a été mise en place à destination des jeunes et des familles : la constitution d'un **réseau de baby-sitters**. 12 jeunes du Pays d'Orthe ont été formés sur la connaissance de l'enfant et les gestes de 1^{ers} secours.

L'ensemble de ces actions en direction de l'enfance et la jeunesse participent au Projet Educatif de Territoire, qui a été prolongé jusqu'en 2017. Son évaluation est lancée, il sera renouvelé à l'échelle du Pays d'Orthe et Arrigans.

ASSOCIATION : CENTRE CULTUREL DU PAYS D'ORTHE

Brèves infos sur l'association Centre culturel du pays d'Orthe qui poursuit depuis vingt-deux ans ses recherches sur le pays d'Orthe, parfois un peu élargi, au gré des méandres de l'histoire. Par exemple, l'histoire de l'eau, qui nous a conduits des Pyrénées à l'Atlantique, sans oublier les Sardans des Pyrénées espagnoles, le baron d'Orthe à Ste-Marie-de-Gosse, la pêche à la pibale à St-Jean-de-Marsacq, l'abbé de Pontchevron à Gaas, ainsi que Jean Rameau en partie sur Gaas et sur Cauneille ...

L'Histoire, en effet, ne connaît pas de frontière infranchissable. Au contraire. Entre partenariats et conflits, arrivées et départs, notre territoire, comme d'autres, est pétri de ces rencontres qui ont fait sa construction.

Cela fait donc fort longtemps que nous avons choisi de nous investir dans un travail collectif sur le pays d'Orthe, seul moyen de recenser le plus complètement possible, des éléments de compréhension de cette riche histoire.

Nous recherchons encore davantage de participation de la part de chacun, Orthois de souche ou pas, curieux de notre territoire, de ses habitants et de son histoire (lointaine ou récente). Toutes les compétences sont nécessaires pour faire aboutir nos recherches et les faire connaître le plus largement possible.

D'autre part, nous avons à disposition de tous ceux qui le souhaitent des panneaux d'exposition sur divers sujets concernant le pays d'Orthe (histoire de l'eau, de la forêt, première et deuxième guerres mondiales, les vieux métiers, l'histoire du territoire).

Nos activités tout au long de l'année : expositions, conférences, publications (revue semestrielle, numéros spéciaux, ouvrages spécifiques... plus de cinquante publications à ce jour).

Renseignements : www.centrecultureldupaysdorthe.com
Tél. : 05 58 73 06 02 | Mail : aortenses@wanadoo.fr

Nettoyer, désherber, peindre... des activités quotidiennes qui semblent inoffensives. Mais les produits utilisés contiennent des substances dangereuses qui présentent des risques pour la santé et/ou l'environnement, à l'usage et au moment de s'en débarrasser. Pourtant, il existe des alternatives...

› Des alternatives pour l'entretien de la maison

Fabriquer soi-même ses produits... c'est possible. Et couplés à l'huile de coude, ils sont aussi efficaces que les produits dangereux, tout cela à moindre coût. Quelques produits de base indispensables : vinaigre blanc, savon noir, savon de Marseille, bicarbonate de soude, cristaux de soude, jus de citron et huiles essentielles.

› Des alternatives aux pesticides

Les pesticides (phytosanitaires) sont les insecticides, les herbicides ou désherbants, les anti-nuisibles et fongicides (lutte contre les champignons parasites). Des solutions simples pour les éviter peuvent être facilement mises en œuvre :

- Remplacez le désherbage chimique par de l'arrachage manuel, du binage ou du sarclage.
- Réalisez et pulvérisez des décoctions de plantes comme le purin d'ortie, de prêle ou de fougère pour lutter contre les maladies...
- Lutte contre les ravageurs en créant des abris pour favoriser la présence de prédateurs naturels friands de moustiques, chenilles ou pucerons, comme les mésanges, les hirondelles, les crapauds ou les hérissons.

› Des alternatives pour les produits de bricolage

Les peintures et les solvants sont relativement dangereux. Choisissez des peintures acryliques, minérales ou des produits portant un logo environnement qui comportent moins de substances dangereuses...

Source : ADEME, Département des Landes

Le traitement des ordures ménagères du territoire

En juillet 2016, la nouvelle Unité de Valorisation Énergétique (UVE) du SITCOM implantée à Bénesse Maremne a démarré son activité, avec des équipements conformes aux normes environnementales.



Cette installation, équipée d'un turbo-alternateur, va produire de l'énergie électrique et être raccordée au Réseau de Transport d'Électricité (RTE).

Il y a quelques semaines, le journal Sud-Ouest publiait un article concernant la qualité de l'eau potable et la présence de pesticides. En ma qualité de Maire, responsable de la distribution sur la commune et membre du bureau du SIBVA, je souhaite apporter quelques précisions sur ce sujet.

Une note de l'Agence Régionale de la Santé confirme la présence de métabolites dans l'eau de consommation et précise bien que celle-ci peut être distribuée et consommée sans risque pour la santé. Les métabolites sont des résidus des molécules actives contenues dans les produits phytosanitaires utilisés en agriculture mais aussi par l'ensemble des jardiniers amateurs que nous sommes.

Le syndicat a entrepris une action curative et des actions préventives pour protéger la ressource. Il vient de lancer un marché de conception réalisation pour la construction d'une nouvelle station de traitement de l'eau situé sur la commune d'Orist. Cette station permettra de traiter les différents micropolluants dont les métabolites de pesticides. Les travaux sont prévus pour le début de l'année 2017 et s'élèveront à 5 millions d'euros. **Le syndicat a également prévu la protection du ruisseau de "Lespontes" pouvant avoir un impact sur nos forages,** pour cela quatre communes (St Lon, Belus, Orist, Pey) vont être connectées à une seule station d'épuration à Pey. Coût des travaux : 6 millions d'euros. Les travaux vont commencer au début de l'année 2017.

Cette protection de la ressource va aussi faire l'objet d'une étude qui débouchera sur un plan d'actions territorial permettant de délimiter les aires d'alimentation des captages et de définir la zone pouvant avoir une influence sur la qualité de l'eau. Elle permettra par la suite de réaliser des actions ciblées comme l'achat de parcelles avec la mise en place de baux environnementaux, le changement de culture ou de pratique culturale. Des actions sont déjà menées depuis quelques années au niveau de ce champ captant d'Orist. La Chambre d'Agriculture, en accord avec les élus locaux, pilote un projet de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Ce projet mobilise l'ensemble des coopératives et 48 agriculteurs sont concernés par le projet sur une surface de 1236 Ha. **Les derniers résultats montrent une réduction de 40% de produits phytosanitaires en 4 ans.**

En conclusion, l'eau peut être distribuée et consommée sans restriction, c'est l'Agence Régionale de la Santé qui délivre cette autorisation. Le syndicat travaille à l'amélioration de la qualité de l'eau à travers la protection de la ressource et la réalisation d'une unité de traitement évolutive capable de traiter l'ensemble des micropolluants recherchés dans l'eau.

LA VIE DES ÉCOLES

CONSEIL LOCAL DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Depuis le mois de septembre 2016, le bureau du conseil local des parents d'élèves a été renouvelé, après le départ de plusieurs membres dont les enfants ont grandi. Le nouveau bureau adresse dans un premier temps ses remerciements aux anciens membres pour le travail effectué pendant les années passées.

Aujourd'hui nous allons essayer de garder la même dynamique afin de pouvoir travailler avec l'équipe enseignante de l'école, et proposer à nos enfants des activités ludiques et pédagogiques. Cette année sera renouvelée la **Journée de l'enfant** au **début du mois de décembre**, vous êtes tous les bienvenus pour y participer, et faire de cette journée un moment de partage autour des enfants et parents.

Au cours de l'année scolaire des événements seront organisés comme un **vide-grenier** qui aura lieu le **5 mars 2017**. Lors des différents tours des élections une vente de gâteaux sera organisée pour pouvoir financer des projets pédagogiques. Enfin la **fête de fin d'année de l'école** sera organisée le **24 juin 2017** avec un spectacle réalisé par les enfants, suivi d'un repas et d'une soirée dansante.

Michael CAVROT
Président, pour l'ensemble des membres.

MATHIEU BIREMON, CHEF DE D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE NOTRE DAME

L'école a changé de société de restauration : Elios, basée à St Jacques de Compostelle à Dax.

Depuis 2015, de nombreux travaux ont été effectués : rénovation de la classe de cycle 3 et de la salle informatique ; réfection du mur extérieur de la cour de récréation ; mise aux normes handicapées des toilettes extérieures ; réfection des toilettes de la classe maternelle et de la salle consacrée à l'Association des Parents d'élèves de l'école.

› Activités des élèves

Célébrations à l'église : Noël, Pâques, Ascension (Kermesse). **Visite de la maison de retraite** à Peyrehorade avec les élèves du CP au CM2 (*Décembre 2015*). **Opération pièces jaunes** (*Janvier 2016*). **Opération bol de riz** au profit de l'association "Enfants du désert" (*Avril 2016*). **Kermesse** de l'école (*Mai 2016*). Participation au **chantier citoyen** - Nettoyage de la dune de Labenne (*Mai 2016*). Visite à l'école de l'**association RETINA** qui combat les maladies contre la vue (*Mai 2016*). **Voyage scolaire maternelle** à Espelette (*Juin 2016*), avec visite de la ferme fromagère KUKULU et de la chocolaterie ANTON. **Voyage scolaire primaire** à Argelès-Gazost (*Juin 2016*) avec visite du parc animalier des Pyrénées. **Spectacle d'école** sur le thème des années 70 (*Juin 2016*). **Repas de fin d'année** organisé par l'APEL (*Juin 2016*).

LES ASSOCIATIONS ET LEURS RESPONSABLES

› Anciens Combattants

Monsieur Roger LABASTE 05 58 57 86 43

› Association communale de chasse

Monsieur Raymond LIBIER 05 58 57 87 82

› A.P.E. (Parents d'élèves de l'école publique)

Monsieur Michael CAVROT 05 58 57 44 93

› A.P.E.- C.D.L. (Parents d'élèves école de musique)

Monsieur Jean-François BLANC 05 58 56 92 31

› A.P.E.L. (Parents d'élèves école privée)

Madame Emmanuelle NOUTARY 05 58 73 79 23

› Antenne du Conservatoire de Musique des Landes

Monsieur Sébastien RÉGNIER 05 58 57 66 84

› Comités des fêtes

Monsieur Jean LARRIVIÈRE 06 71 75 34 80

Monsieur Sylvain GOLDARAZ 06 88 34 05 36

Monsieur Bastien LESTASTERYRES .. 06 77 59 56 15

› Donneurs de Sang

Monsieur Michel MATABOS 05 58 57 83 95

› Familles Rurales

Madame Geneviève LABASTE 06 12 91 61 41

Monsieur Xavier POYDENOT 05 58 56 28 96

› Foyer des Jeunes

Monsieur Bernard SANDREZ 05 58 57 85 48

Monsieur Sylvain MATABOS 06 07 65 44 73

› Fronton ST Lonnais

Madame Françoise LAMBERT 05 58 57 80 59

- Section Danse de Société - Gym d'Entretien

Madame Christèle CORMIER 05 58 57 60 54

- Section Danse

Madame Chrystel PANSERI 05 58 57 62 20

- Section Pelote

Monsieur Yves LARBÈRE 06 14 47 97 20

- Section Tennis

Monsieur Gary VOLNY-ANNE 05 58 57 66 87

- Section Tir à l'Arc

Monsieur Jean-François CUENCA ... 06 07 80 32 57

› Lou Youens de d'Aouts Cops (les jeunes d'autrefois)

Monsieur Jean CASTERA 09 53 02 04 07

› Orthe Main Nue

Monsieur Christophe LAFITTE 06 86 16 85 83

› Orthe Emoi

Madame Marie Gordillo 06 47 02 43 73

› Les Tranquillos (Moto club)

Monsieur Alain MARTINEZ 06 82 51 10 30

› St Barthélémy (restauration Eglise)

Monsieur Jacques FORSANS 05 58 57 68 50

› St Lon Solidarité

Monsieur Roger LARRODÉ 05 58 57 67 88

› Yoga

Madame Marie DE LATAILLADE 05 58 57 80 68

LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Nous voici au seuil de Noël 2016 et du nouvel an. L'association des Anciens Combattants vous souhaite un joyeux Noël ainsi qu'une bonne et heureuse année 2017. Je remercie toutes les personnes qui viennent se recueillir devant le Monument aux Morts pour tous les armistices : Monsieur le Maire Roger LARRODÉ, son conseil municipal, les enseignants entourés de très nombreux élèves et leurs parents que je félicite.

Au bureau de l'association, pas de changement. Par contre nous avons un nouveau porte drapeau : M. Gérard HEINRICH qui remplace M. André LARRODÉ pour raisons de santé. Au nom de l'association, je les remercie tous les deux. Cette année encore nous organisons un vide grenier avec le 3^{ème} âge. Cela nous permet de subvenir aux dépenses annuelles de fonctionnement. A chaque congrès départemental, une délégation accompagnée du porte-drapeau est représentée. Toutes personnes désirant participer à nos activités de mémoire de nos Anciens, seront les bienvenues (Tél. 05 58 57 86 43).

A l'occasion des journées nationales "aux Morts pour la France" au cours des guerres 14-18, 39-45 et Afrique du nord, rendons hommage aux combattants qui par leur courage et leur foi, ont défendu la République pour pouvoir vivre en paix. Aujourd'hui encore, des voix internationales s'élèvent contre des conflits qui finissent en guerre et qui pourraient s'arrêter à condition de bien le vouloir pour certains pays, ce qui éviterait bien des souffrances et des pertes humaines inutiles.

Plus que jamais, nous devons rester vigilants, pour défendre la paix, ce bien si précieux, contre tous les dangers qui la menacent : l'intolérance, la précarité, le racisme. Hélas le bruit des armes, les massacres d'innocents n'ont pas cessé en cette année 2016.

Il est de plus en plus urgent que ces journées de mémoire soient enseignées à notre jeunesse et que celle-ci participe à ces journées du souvenir. La tolérance et la solidarité entre les hommes et les peuples sont essentielles pour construire la paix, en hommage à tous nos aînés qui ont donné leur vie. Peuples soyez unis, hommes soyez humbles.

Vive la république, vive la France.
Le Président et les Membres du bureau



CLUB DU 3^{ème} ÂGE ET SUIVANTS : LOUS YOUENS DE D'AOÛT COPS

Les activités prévues en ce début d'année ont été menées à bien par nos nombreux bénévoles qui - malgré le poids des années - sont toujours présents. Nous les remercions pour leur engagement associatif sans faille. Merci également aux "petites mains" pour la confection des pâtisseries.

A tous les **repas**, nous constatons une bonne fréquentation de gourmets toujours ravis de se retrouver devant des assiettes bien garnies. L'accueil, l'ambiance, l'espace ventilé les jours de grandes chaleurs, attirent toujours plus de danseurs lors des **bals** programmés. La sortie d'un jour à la **maison du jambon à Arzacq**, suivie de la visite au **musée du sel à Salies de Béarn**, a remplacé la journée cidrerie. Bon nombre d'entre nous ne connaissaient pas ces lieux pourtant proches de chez nous.

Tous les jeudis après-midi à partir de 14h30 quelques amateurs de **pétanque** se rassemblent derrière le mur à gauche ou jouent aux **cartes** les jours de pluie. Toutes personnes intéressées peuvent venir passer un bon moment de convivialité. Mme Danielle Degos nous a fait part de son souhait d'arrêter l'animation de la **gym douce** à compter du 1^{er} janvier 2017. Convaincus qu'une activité physique est indispensable au bien-être, nous désirons prolonger cette heure de gym en étudiant, en concertation avec les pratiquants, le meilleur compromis en vue de son remplacement. L'unique **loto** de l'association, piloté efficacement par Jacques et Annie, a remporté un franc succès.

Les garanties et assurances apportées par l'adhésion à "Génération Mouvement" nous ont décidé à programmer un voyage de 5 jours au Portugal. Une cinquantaine de personnes a participé à ce voyage. Nous avons visité de nombreux édifices, vestiges d'un riche passé. Les vins de la vallée du Douro : Vinho Verde, Porto blanc et rouge ont régalié nos papilles, ainsi que les spécialités culinaires : Bacalao, Feijoada, repas Brésilien... Malgré un programme chargé, l'ambiance y était joyeuse et décontractée.



Le traditionnel repas gratuit a précédé les fêtes de fin d'année. Les gains récoltés lors de la bourriche seront reversés au CCAS de la commune.

Le bureau et le conseil d'administration souhaitent vous retrouver toujours plus nombreux en 2017 ; venez nous rejoindre vous serez les bienvenus. Bonne fêtes de fin d'année à tous.

LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION SAINT BARTHÉLÉMY

L'année 2016 s'est écoulée, elle devait être une année de transition pour concrétiser l'étude du projet de restauration intérieure de l'église.

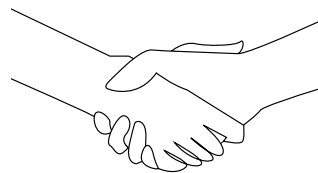
En concertation avec la municipalité, nous avons pris contact avec un architecte et des entreprises diverses. A ce jour, début Novembre, nous n'avons obtenu que des études partielles, insuffisantes pour établir un dossier définitif. L'engagement de la municipalité, l'intervention d'un architecte reconnue ainsi que notre investissement pour ce projet nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

L'année 2017 connaîtra l'aboutissement de notre souhait. Nous ne manquerons pas de vous informer sur les diverses avancées dans l'étude et le choix de ces travaux.

L'Association St Barthélémy remercie chaleureusement tous ceux et celles qui participent à notre action. Une nouvelle année pleine d'espoir se présente à nous, profitons de ces moments de fête pour échanger nos meilleurs vœux. Bonne Année 2017.



SAINT-LON SOLIDARITÉ



Créée en 1999 par des Saint Lonnais soucieux d'aider les plus démunis, cette association un peu atypique est toujours très active et fière de l'aide apportée aux plus défavorisés.

Plusieurs nouveaux membres sont venus renforcer une équipe dynamique qui a recueilli cette année la somme de **3 000 euros**, entièrement répartie de la manière suivante :

- Centre Communal d'Action Sociale St Lon 1 000 €
- Restos du Cœur de Peyrehorade 700 €
- Association Autisme Landes 500 €
- Secours Populaire 600 €
- Amnesty International 200 €

Si vous avez des idées, de l'énergie ou simplement envie de faire pour les autres, rejoignez nous car beaucoup de nos pairs ont encore besoin de nous. Vous nous aiderez aussi en participant aux manifestations organisées par l'association durant toute l'année.

Je précise encore une fois que Saint Lon Solidarité n'a aucun caractère politique ou confessionnel et que l'intégralité des fonds récoltés est redistribuée.

Pour tout renseignement, contactez Monsieur le Maire, Président de l'association.

ASSOCIATION L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG



Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers... Les besoins en produits sanguins sont quotidiens et ont fortement augmentés ces dernières années.

Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement, ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain et aux produits sanguins issus des dons de sang. Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable et vital pour beaucoup de malades.

› Résultats des collectes 2016

- Heugas, 29 janvier 67 dons (3 premiers dons)
- St-Lon, 1^{er} avril 74 dons (5 premiers dons)
- St Lon, 29 août 76 dons (3 premiers dons)
- Heugas, 4 novembre 75 dons (2 premiers dons)

Félicitations à ces 13 nouveaux donneurs et espérons que beaucoup d'autres suivront leur exemple.

› Dates à retenir pour 2017

- Heugas Vendredi 6 janvier
- St Lon Vendredi 31 mars
- Orist Mardi 6 juin
- St Lon Mardi 29 août
- St Lon Vendredi 1^{er} décembre

Restons mobilisés ! L'EFS (Etablissement Français du Sang) compte sur la générosité du plus grand nombre pour guérir des malades et sauver des vies car c'est bien de cela qu'il s'agit. Il faut savoir que pour répondre aux besoins des malades de la nouvelle région Aquitaine chaque jour, 700 dons sont nécessaires. N'hésitez pas, venez donner votre sang ! Pensez que votre geste sera utile et bénéfique à quelqu'un.

Nous tenons à remercier tous les partenaires, les municipalités de St Lon et Heugas, L'ACCA, le comité des fêtes ainsi que les différentes associations pour l'aide qu'elles nous apportent.

Michel Matabos, Président.

LA VIE ASSOCIATIVE

FOYER SAINT-LONNAIS

Le conseil d'administration ainsi que ses membres tiennent en premier lieu à souhaiter à tous une très bonne année 2017. Le foyer clôture l'année de son cinquantième anniversaire. Une année riche de manifestations, de rencontres, de partages, de bonheurs. Merci à l'ensemble des Saint Lonnais qui tout au long de l'année 2016 ont participé, échangé, joué, aimé, vibré... avec nous. Le foyer en cette année se résume en 3 mots :

› **Culture** : nous avons l'ambition depuis près de 50 ans de développer et de proposer des activités culturelles. Le théâtre son activité phare en est le pilier. Cette année 60 personnes se sont retrouvées sur scène pour une grande **adaptation moderne du Bourgeois Gentilhomme**. Côté musique, le foyer n'est pas en reste, le festival **Mines2Rien** a grandi et muri en 2016 en intégrant le Moulin de Bagat et avec une programmation forte dont le Trottoir d'en face, les Tambours du Bronx et les locaux Fa Si Barré.

› **Convivialité** : que dire de plus, cette valeur est essentielle pour nous, on la retrouve à la croisée de tous nos chemins. Il est d'autant plus important en ces périodes difficiles et complexes de garder à l'esprit cette idée. La convivialité est le fondement de notre association, elle est présente partout, au Pot Luck, au Poulet Grillé, au Réveillon et dans toutes les animations que nous mettons en place.

› **Découverte** : cette année elle a trouvé son sens dans la pratique sportive. En février tout d'abord avec la venue d'une équipe québécoise de DBL BALL. L'équipe en tournée de promotion en France a fait escale à St Lon pour faire découvrir leur sport et organiser un tournoi inter village. Puis en Juin le défi des 50 ans, 50 km à pied pour rejoindre St Lon les Mines depuis Moliets, une marche au travers de nos belles landes de Gascogne.

2016 est pour nous l'année des 800. Un nombre phare en ce cinquantième anniversaire. 800 spectateurs au théâtre pour le Bourge, 800 gourmets au Poulet Grillé et 800 festivaliers à Mines2Rien.

Amitié, convivialité, partage rythment encore aujourd'hui les différentes activités proposées par l'association. N'hésitez pas à venir les découvrir, redécouvrir ou amener de nouvelles idées. 2017 sera l'année du changement pour notre association, renouvellement du conseil d'administration, du bureau et de la présidence. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour faire vivre le foyer qui est avant tout celui de tout le monde.

Pour le Conseil d'administration,
Les Présidents Bernard Sandrez et Sylvain Matabos

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES CONSERVATOIRE DES LANDES

Antenne Pays d'Orthe

L'Association des Parents d'élèves, dans sa volonté de soutenir le travail accompli par le responsable d'Antenne, les professeurs et les élèves de l'école, a accompagné cette année encore, l'organisation de plusieurs manifestations.

Le vendredi 18 décembre, les élèves, les professeurs et les parents se sont retrouvés à Labatut pour le **concert de Noël**. Le vendredi 29 janvier avait lieu, au restaurant Gnac et Pause, **la nuit des conservatoires**. Construit par Françoise Elhuyar, professeur de piano, ce moment a permis de proposer cinq tableaux composés de musique, poésie et images avec pour dénominateur commun, la perspective de la nuit.

Le samedi 29 mai, à la salle des associations, était proposé le **11^{ème} concert de printemps**. L'orchestre junior sous la direction de François Bonnaud et l'Harmonie "Musique Avenue" dirigée par Sébastien Régnier ouvraient la voie au Brass Land dirigé par Sylvain Delorme. Ce dernier, formé d'environ 40 musiciens issus des classes de 2^e, 3^e cycle et d'amis du Conservatoire des Landes ainsi que d'enseignants fit sonner brillamment cuivres et percussions, instruments caractéristiques de ce type de formation.

Le vendredi 8 juin la **fête de fin d'année**, comme l'année précédente, se déroulait à Cagnotte autour de l'Abbaye. De la même façon, une mise en espace de divers petits concerts a permis de donner à cette soirée une touche originale. Une fois de plus, l'investissement des parents a permis de prolonger la manifestation artistique par un temps de rencontre autour de tapas avant le final chanté dans le chœur de l'église.

Le mardi 21 juin avait lieu la **fête de la musique**, organisée par la municipalité avec l'aide du Conservatoire. Au milieu des prestations musicales, l'APE a permis par la restauration rapide qu'elle proposait de favoriser la rencontre entre les uns et les autres.

Cette année encore, l'aide des municipalités concernées a favorisé le bon déroulement des projets de l'Antenne que soutient l'Association. Nous souhaitons qu'à chacun, 2017 offre aussi au détour des événements, de belles découvertes artistiques.

Le président, Jean-François BLANC



Le foyer Saint-Lonnais

LA VIE ASSOCIATIVE



FAMILLES RURALES
Association St-Lon-les-Mines et Pays d'Orthe

Les activités que nous proposons s'adressent à tous les membres de la famille. **Pour pouvoir participer, il vous suffit d'adhérer à l'association : 23 € / an pour la famille.**

- › **Marche Santé** : gratuit. Randonnées pédestres, lundi et jeudi de 9h à 11h. Rendez-vous au Foyer des Jeunes de St-Lon-Les-Mines. 2 groupes le lundi : 2h ou ¾ d'heure.
- › **Atelier Loisirs créatifs** : 15 € par an. Avec des matériaux et objets à recycler. Adolescents et adultes. Lundi 14h / 17h.
- › **Atelier Sophrologie** : méthode qui vise à améliorer la qualité de vie de ceux qui la pratiquent, en mettant le corps et l'esprit en harmonie. Apprenez des techniques simples et accessibles pour améliorer votre concentration, vos performances en général et votre résistance au stress.
 - **Mieux être au quotidien** : 8 séances d'une heure, avec une participation aux frais, à un tarif préférentiel.
 - **La sophrologie au service de vos études** : 10 séances d'une heure pour les 3^{èmes}, lycéens et étudiants avec une participation aux frais, à un tarif préférentiel.
- › **Danse Rock** : un stage de rock va être proposé aux adolescents durant les vacances scolaires.
- › **Atelier "Bien vieillir"** : 20 € les 10 séances. Par l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires). S'adresse aux personnes de plus de 50 ans adhérentes ou non. Thème : La Mémoire (Printemps 2017). Sur plusieurs séances de 3h.
- › **Atelier cuisine** : partage des savoirs faire, du coût des ingrédients et du repas. Thèmes : charcuterie, asperges, plancha, légumes, salades composées...
- › **Sorties culturelles** : gratuites. Visite d'un lieu culturel régional, en famille. (observatoire de Dax, marais d'Orx, phare de Contis, monastère de Sorde l'Abbaye...).
- › **Goûter des aînés** : gratuit. 1 fois / an, animé.
- › **Mémoire de la famille** : gratuit. Chaque famille a son histoire. Pensez-vous à la transmettre ? Elle est le repère de vos enfants et petits enfants. Travail en groupe.
- › **Soirée débat "soutien à la parentalité"** : gratuit et ouvert à tous, adhérents et non adhérents. Echange avec un spécialiste sur l'éducation des enfants ou adolescents.
- › **Repas Convivial** : partagé dans le restaurant "Gnàc É Pause" de Saint-Lon-les-Mines.
- › **Le Parcours du coeur** : marche organisée au printemps et parrainée par la Fédération Française de Cardiologie.

COMITÉ DES FÊTES
DE SAINT-LON-LES-MINES



La nouvelle équipe du Comité des Fêtes a eu le plaisir de vous proposer de nombreuses manifestations tout au long de cette année 2016.

Au mois d'avril, il a été organisé un **vide-grenier**, en collaboration avec l'association des anciens combattants. Cette année, la **mayade** a fait son retour dans le village et a connu un franc succès. Encore une fois les **fêtes patronales** ont été une réussite, réunissant les foules autour de nombreuses activités, tout au long de ce week-end festif.

Début novembre, la troupe "**Les Années Boum**" est venue se produire à Saint-Lon-Les-Mines, nous proposant un spectacle magnifique. Il est dommage que le public n'ait pas répondu à la hauteur de nos attentes.

Le week-end précédant celui de Noël, un **goûter** a été proposé à tous les enfants du village.

L'assemblée générale aura lieu le **vendredi 13 janvier 2017** à 20h30 à la salle des associations. A cette occasion nous invitons tous les Saint-Lonnais, souhaitant participer aux manifestations ou proposer de nouvelles idées, à venir s'exprimer.

Pour finir, nous souhaitons remercier la municipalité pour sa contribution et son soutien. Mais aussi l'ensemble des bénévoles qui par leur motivation et leur implication, ont contribué à la réussite des diverses manifestations organisées. Le Comité des Fêtes vous souhaite de joyeuses fêtes et une excellente année 2017.

Les présidents
Bastien Lescastereyres, Jean Larrivière et Sylvain Goldaraz

ASSOCIATION FAMILLES RURALES
Saint-Lon-les-Mines et Pays d'Orthe

Tél: 06 12 91 61 41 / 05 58 57 61 58 (le soir)

Mail : gb.pl@wanadoo.fr
www.famillesrurales.org/landes

Association loi 1901, agréée et habilitée pour son action. Famille ; Jeunesse ; Environnement ; Consommation ; Loisirs ; Vie associative ; Education ; Tourisme ; Formation. Membre de Familles Rurales, fédération nationale, reconnue d'utilité publique.

LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE BILAN DE L'ANNÉE 2016

› Composition du bureau :

Président	LIBIER Raymond (Propriétaire Chasseur)
Trésorier	BOULAIN Thomas (Chasseur représentant propriétaire)
Secrétaire	FROGER Pierre-André (Chasseur)

L'association est constituée de 55 membres de droit et 14 membres facultatifs. Le rôle de l'ACCA est de favoriser, sur son territoire, le développement du gibier, la destruction des animaux nuisibles et l'éducation cynégétique de ses membres, dans le respect des propriétés et des récoltes. Elle contribue à éviter les dégâts causés aux cultures, dégâts inévitables puisqu'il s'agit de faire coexister une faune sauvage avec des activités humaines agricoles toujours plus intenses.

› Une année contrastée

La saison 2015-2016 a été marquée par un épisode d'infection d'influenza aviaire hautement pathogène. A partir du 8 décembre 2015, plusieurs arrêtés préfectoraux (parfois difficiles à interpréter) ont perturbé les éleveurs, les chasseurs et même certains propriétaires de chiens ou de quelques volailles tenues au confinement et à l'abattage. (Nous n'évoquons pas ici les difficultés rencontrées par les éleveurs et leurs conséquences économiques).

Nous sommes passés de l'interdiction de chasser au droit de chasser mais sans chien. Puis au droit de chasser avec chien mais pas les volatiles de quelque nature que ce soit. Et enfin, à l'interdiction de chasser dans un périmètre englobant plusieurs communes, à l'exception d'une seule d'entre elles pourtant située au centre du périmètre ! Enfin, vers la fin du mois de janvier 2016, tout est rentré dans l'ordre.

› Permis de Chasser

Les jeunes de 16 ans et plus qui désirent s'initier à la pratique de cette détente, sont priés de se mettre en rapport avec le secrétariat de Mairie. Les renseignements nécessaires leur seront donnés. Les personnes déjà détentrices de permis sont invitées à les renouveler.

› Repeuplement

- Ont été lâchés **80 faisans**, **23 lapins** de reprise et **27 lièvres**. En dehors des lièvres, ces chiffres sont en diminution car nous avons constaté une augmentation des naissances pour les faisans et également parce que nous attendons des naissances dans la garenne pour réaliser d'autres lâchers. Merci à tous les bénévoles qui nous aident chaque année à effectuer cette opération de repeuplement.
- **Alouette** : 2 postes sont à disposition de l'ACCA et peuvent être affectés à un chasseur de l'ACCA ou autre. Pour cela, se renseigner auprès du Président.

› Prélèvements

- **Chevreuil** : plan de chasse toujours groupé avec la commune de Bélus. 2015-2016 : 50 bracelets octroyés, dont 10 avec recours. Ces chevreuils ont été prélevés en 8 battues, avec la participation de 36 chasseurs en moyenne. Ils ont été soit vendus, soit répartis entre propriétaires et chasseurs.
- **Sanglier** : bête noire des propriétaires de la commune. Les dispositions prises l'année dernière nous ont permis de réagir très vite, dès l'apparition des traces de sanglier. A ce titre, il convient de remercier les chasseurs qui font régulièrement le "pied" et nous permettent d'organiser des battues dans des délais très brefs. Nous avons prélevé 5 sangliers, dont 4 d'environ 45 kilos en moyenne et un solitaire de 140 kilos, qui a fait l'objet d'une parution dans la presse.
- **Renard** : il est souhaitable de signaler le plus tôt possible les dégâts occasionnés par les renards ou autres nuisibles, pour que l'on puisse organiser une battue ou une campagne de piégeage dans les meilleurs délais. Sachant que nous avons prélevé 26 renards cette saison.

D'autre part malgré nos efforts les **corneilles noires** restent encore nombreuses. Enfin, les **ragondins** destructeurs de barthes bien que piégés régulièrement sont toujours très actifs.

› Activités cynégétiques et extra-chasse

L'ACCA a proposé des activités variées comme :

- l'acquisition et le lâcher de gibier (repeuplement),
- le comptage de colombidés en réserve,
- le plan de chasse jusqu'au 28 février,
- la régulation des espèces nuisibles,
- divers repas de remerciements,
- la fête de la chasse, qui a connu un grand succès ; merci à tous les participants. Elle sera renouvelée début d'année prochaine. Une publicité parviendra aux St Lonnaises et aux St Lonnais. Pour une meilleure organisation, pensez à vous inscrire à l'avance.

› Recensement

Cette année, comme tous les 2 ans, nous avons effectué deux comptages de nuit successifs. Le bilan est positif en ce qui concerne l'ensemble des espèces répertoriées sur la commune. Par contre, il a été constaté une augmentation de la population de chevreuils. Le plan de chasse triennal 2017-2020 risque d'être modifié par la D.D.T.M.

L'ACCA remercie toutes les personnes qui ont contribué à la bonne marche de l'association et souhaite la bienvenue aux nouveaux venus. Aussi, elle vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

LA VIE ASSOCIATIVE

YOGA

En 2015, l'Association des pratiquants de Yoga de Saint Lon réunissait environ 38 adhérents au cours du mardi soir à la salle Labadie que la Mairie met à notre disposition.

Celle-ci devenant trop petite, nous avons scindé le groupe en deux en fonction des disponibilités de chacun afin de faire 2 cours en suivant à partir de 17h30 jusqu'à 20h30 - ceci pendant la période d'hiver.

Pour clôturer l'année, nous nous sommes tous retrouvés au restaurant dans une ambiance amicale et chaleureuse.



Le Fronton Saint-Lonnais

GYM, DANSE DE SALON ET PILATES

Grâce à Agnès, Andrée et Jeff, comme nous le prouve le nombre d'adhérents sans cesse grandissant, la section gym, Pilates et danses de salon du Fronton St-Lonnais offre des cours de qualité depuis maintenant de nombreuses années.

C'est d'ailleurs pour cette raison, que nous avons mis en place depuis septembre un deuxième cours de Pilates qui se déroule également le vendredi matin.

Le cours de gym a lieu le mardi soir de 20h à 21h et le cours de danse, le mercredi soir à partir de 20h.

Pour toutes ces activités, hommes et femmes sont les bienvenus... alors, si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact auprès de Bernadette SIBERCHICOT au 05 58 57 83 73 pour la section danses de salon ou auprès de Christèle CORMIER au 05 58 57 60 54 pour la section gymnastique et Pilates.

Le bureau de notre section vous souhaite, à toutes et tous, une excellente année 2017.



Le Fronton Saint-Lonnais

DANSE

Quelle formidable association que la section danse du fronton St Lonnais !

Cette année encore nous sommes comblés par les adhésions toujours aussi nombreuses, les deux professeurs diplômées d'état, Pascale Beltran pour le classique et Marine Lafargue pour le modern-jazz, l'ambiance au sein des cours et le bonheur pour les élèves petits et grands de venir progresser salle Labadie. Trois jours par semaine, divers cours sont dispensés, il y en a pour tout le monde. De la découverte pour les plus petits à partir de 4 ans jusqu'aux confirmés, une palette importante est proposée pour permettre à tous de progresser dans la bonne humeur.

On travaille dur tout au long de l'année, et le résultat se voit et s'apprécie les soirs du spectacle annuel mi-juin.



Ces deux soirées où devant un public nombreux et enthousiaste les danseurs donnent le meilleur d'eux même afin d'offrir un spectacle de grande qualité. Nous n'avons pas à rougir d'être une "petite association de village", non au contraire, tout le monde s'accorde à dire cette phrase qui revient comme un leitmotiv : "on ne s'attendait pas à ça à St Lon".

Cette année, le bureau s'est renouvelé, je ne remercie jamais assez les formidables bénévoles qui apportent leur dynamisme et des idées nouvelles.

A la rentrée, et pour la première fois, trois cours sont proposés aux adultes. Deux cours de barre au sol et un cours de modern-jazz qui rencontrent un grand succès.

Il est possible de commencer la danse à n'importe quel âge et à n'importe quel niveau ! N'hésitez pas à vous inscrire.

Nous vous donnons rendez-vous les **16 et 17 juin** pour les spectacles de fin d'année.

A tous les St Lonnais, je souhaite une belle année 2017.

Chrystel Panseri

LA VIE ASSOCIATIVE

Le Fronton Saint-Lonnais

SECTION PELOTE

› Composition du bureau :

- Président Yves LARBERE
- Secrétaire Céline LADONNE
- Trésorière Dominique LAULOM

Pour notre école de pelote, les entraînements des filles se déroulent le mercredi après-midi de 14h à 17h et ceux des garçons le lundi de 16h15 à 17h15 (pour les plus jeunes) et le samedi matin de 10h à 12h. Parmi tous ces jeunes, nous pouvons compter quatre nouvelles licences chez les filles et une chez les garçons.

› Les résultats chez les filles

- **En mur à gauche paleta gomme creuse** : nos minimes Marine SIBERCHICOT associée à April LAHET perdent la finale contre Cagnotte 15/8 et 15/14. Elles se sont bien battues après une seule saison d'entraînement avec cette pelote. On attend la victoire pour cette année. Chez les benjamines, Laura LALANNE et Clémentine LAUDINET ont perdu en ½ finale 30 à 25.
- **Du côté de la place libre**, les minimes Marine SIBERCHICOT et April LAHET échouent en ½ finale sur un score de 35 à 27. Les benjamines Laura LALANNE et Clémentine LAUDINET perdent en ¼ de finale 30 à 27.



April LAHET associée à Marine SIBERCHICOT, en mur à gauche gomme creuse

› Les résultats chez les garçons

- **En mur à gauche paleta gomme creuse** : Quentin SIBERCHICOT pour sa première année de championnat a perdu en ½ finale à Dax contre un jeune poussin d'Orist. Il s'est battu sur toutes les pelotes mais la puissance du jeune oristois a su faire la différence. Mathias PEYRELONGUE a lui perdu en ¼ de finale. Avec seulement quelques mois d'entraînement, nos jeunes ont su humblement représenter notre club sur les canchas. Félicitations à vous.
- **En place libre paleta gomme pleine** : après la blessure d'Enzo PENICAUD, Ocilia ITURRART l'a remplacé pour jouer au côté de Cyril BERGERON en minime. Ils se sont

bien accrochés mais ils ont perdu contre une grosse équipe de Josse en ¼ de finale et sur leur fronton.

- Les poussins Quentin SIBERCHICOT et Mathias PEYRELONGUE sont arrivés en ½ finale contre Soustons, mais ce jour-là le stress a dominé nos jeunes et a laissé la place en finale à Soustons.
- En challenge des Landes, Oihlan LAHET et Gabin PENICAUD ont réalisé de belles rencontres mais se sont arrêtés en ¼ de finale. C'était leur première année de championnat.

Bravo à toutes et à tous !

› Les résultats chez nos seniors

Un titre cette année en tournoi des Landes place libre paleta gomme pleine. Il s'agit de l'équipe composée de Nicolas PEYRELONGUE et Yves LARBERE. Ils ont nettement dominé l'équipe de Brocas pour s'imposer au final 35 à 22.



Yves LARBERE et Nicolas PEYRELONGUE en place libre paleta gomme creuse

Nous restons toujours partenaire de l'association Saint Lon Solidarité, avec laquelle nous organisons un loto et la soirée moules / frites du dimanche soir des fêtes, qui nous permettent :

- d'aider au financement de l'école de pelote,
- d'aider les familles à la participation de leurs enfants à un stage éducatif,
- d'acheter du matériel de pelote pour les licenciés,
- de louer différentes structures.

Notre incontournable tournoi mur à gauche se joue tous les soirs de la semaine, de septembre à janvier. Il est composé de trois séries masculines et jugé par les licenciés du club, que nous remercions.

Toute l'équipe et les membres du club vous souhaitent une très bonne année 2017.

LA VIE ASSOCIATIVE

Le Fronton Saint-Lonnais



TENNIS LOISIRS

La ferveur pour la pratique ludique du tennis au sein de la section est chaque année plus forte puisqu'en 2016 le nombre de membres a atteint son niveau record avec 40 adhérents.

L'objectif de la section demeure cette année encore d'assurer l'exercice du tennis comme simple activité de loisir, entre amis ou en famille.

La possibilité d'exercer ce sport dans un cadre simplement ludique est évidemment ouverte à tous, et le renouvellement constant des adhésions le montre bien.

Comme nous l'évoquions l'an passé dans ces mêmes pages, l'association a investi dans un nouveau filet pour permettre à ses membres une pratique optimale de ce sport.

La cotisation d'adhésion annuelle de 10 €, invariable depuis sa mise en place, a été reconduite pour 2017. Néanmoins, contrairement à ce qui se pratiquait les années précédentes, aucun badge ne sera plus délivré pour accéder au court. En effet, compte-tenu des dégradations multiples subies par la porte d'entrée du terrain, il était devenu impossible d'assurer un accès sécurisé au court.

Cette année donc, seul un reçu sera délivré par les services de la Mairie pour justifier de l'acquittement de la cotisation annuelle. A cet égard, nous tenons à remercier par avance le personnel administratif de la Mairie pour sa disponibilité mise à la délivrance de ces reçus.

Les réservations horaires s'effectuent sur un planning hebdomadaire affiché à l'entrée du court de tennis. Le nouveau Règlement Intérieur y est également apposé.

Pour toutes informations, vous pouvez prendre contact avec les membres du Bureau de notre association :

- Président	Gary VOLNY-ANNE	05 58 57 66 87
- Trésorier	Richard GAYON	06 20 59 35 57
- Secrétaire	Monique BILLERES	05 58 57 84 05

Nous vous souhaitons une très bonne année 2017.



Jeunes archers - St-Lon-les-Mines

LA COMPAGNIE DES ARCHERS DE ST-LON

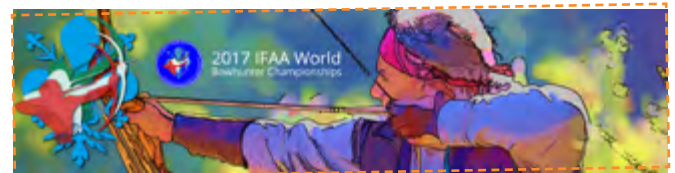
Pour cette nouvelle saison, nos effectifs sont restés stables, avec une égalité parfaite entre les départs et les nouveaux arrivants. Nous sommes donc toujours une trentaine d'archers licenciés.

Comme chaque année, nos archers et archères ramènent des titres et des médailles dans différents concours organisés par la FFTL, mais surtout au championnat de France qui a eu lieu à Saint Christophe en Charente :

- Or : M. Pierre YARZABAL en recurve junior.
- Argent : Melle Jayne WACZECKA en recurve sénior dame
- Bronze : Mme Maylis LECAT en recurve sénior dame.

En outre, Mme Maylis LECAT a participé aux championnats d'Europe à Saalbach en Autriche où elle a terminé deuxième française et 80^{ème} de sa catégorie.

Pour l'année prochaine cinq archers du club sont inscrits pour le championnat du Monde qui se déroulera en Juin à Florence en Italie. Une belle aventure en perspective.



Comme chaque année, afin de valoriser le club de St-Lon-les-Mines dans le Pays d'Orthe et les Landes nous avons reçu tout l'été sur notre terrain, des jeunes des communes des Landes pour leur faire découvrir le tir à l'arc. De même nous avons effectué des animations au camping de Belus et dans diverses fêtes de village pour présenter notre activité.

Cette année a été marquée par de nombreux travaux pour réimplanter nos deux parcours suite à l'éclaircissage de la forêt par l'ONF. Nous avons dû refaire tous les cheminements et réorganiser les cibles en fonction des modifications du terrain. Mais l'implication de tous les membres nous a permis d'en venir à bout rapidement, et nous avons pu organiser trois concours au lieu d'un seul les années précédentes.

Cela a fait reconnaître notre club dans toute l'Aquitaine et Midi-Pyrénées pour son accueil et son organisation et c'est pourquoi nous avons été choisis pour recevoir l'Assemblée Générale de La FFTL au mois de décembre où nous accueillerons les présidents des clubs de toute la France.

En conclusion, la Compagnie des Archers de Saint Lon continue de prospérer en une famille gagnante et à se développer en dépit d'un manque de structure d'accueil certain.

LA VIE ASSOCIATIVE

PAYS D'ORTHE MAIN NUE (POMN)

La saison qui vient de s'achever a été très satisfaisante sur le plan sportif : 5 titres de champions des Landes (mur à gauche benjamins, minimes et cadets ; Place libre poussins et cadets) et 8 places de finalistes ; 2 équipes en finales de l'Union Basque (cadets et juniors), une défaite 30 à 27 en demi-finale du championnat de France minimes, une participation à la coupe d'Europe des clubs en mur à gauche à Pampelune.

Les Saint Lonnais de POMN ont pris une belle part à ses résultats : Baptiste DASTÉGUY (champion des Landes poussin en place libre et finaliste en trinquet), Ulysse DUPEYRON (finaliste championnat des Landes mur à gauche poussin), Tom GLIZE (champion des Landes place libre et finaliste mur à gauche poussin), Nicolas ITURRART (finaliste mur à gauche 3^{ème} série), Melvyn ITURRART (finaliste championnat des Landes place libre cadet), Amédée LAFITTE (1/2 finaliste coupe d'Europe, remplaçant aux championnats du monde espoirs), Etienne LAFITTE (finaliste Union Basque et du championnat des Landes place libre et trinquet en cadet), Baptiste MARIMPOUY (champion des Landes minime en mur à gauche), David PIET (finaliste place libre 3^{ème} série), Clément THEYS (finaliste Union Basque et championnat des Landes trinquet cadet).



Tom et Baptiste, champions des Landes poussins



Amédée Lafitte, demi-finaliste coupe d'Europe des clubs - Pampelune

En groupe B, Andony BARATCHAR et Baptiste DASTÉGUY (finalistes coupe des Landes mur à gauche poussins), Dorian HAYET (finaliste Challenge de l'Espoir place libre poussin).

Ces bons résultats nous ont permis de décrocher une nouvelle fois le titre de meilleur club de la Ligue des Landes chez les jeunes.

Nos joueurs ont été appelés sur beaucoup de frontons pour animer les fêtes : St Lon bien sûr, mais aussi Port de Lanne, Bélus, Heugas, Tyrosse, Peyrehorade, Saint Perdon et même Saint Palais.

Mais plusieurs points nous inquiètent un peu :

- une vague d'arrêts à l'intersaison, en particulier dans les catégories poussins et benjamins,
- nos activités d'animations habituelles qui n'ont pas rencontré le public escompté : la soirée Printemps des Landes en mur à gauche, le tournoi de septembre en joko-berri avec les joueurs élite-pro, nos séances d'initiation au frontball cet été, sauf le tournoi de la fête qui a été un succès.



Tournoi de frontball

Mais le principal problème, que nous n'arrivons toujours pas à résoudre, c'est qu'Eric LABASTE continue à jouer (il est à l'heure où je vous écris en passe de disputer sa première finale en trinquet, on filmera, promis !) ; ça devient dangereux, en plus il commence à perdre la mémoire, il ne se rappelle que des parties qu'il gagne ! On est en train de réfléchir à lui mettre des roulettes pour aller chercher en bas à droite, et du rembourrage au cas où il ne pourrait pas freiner. Mais bon, là, il a été sympa, le rembourrage, il l'a installé tout seul...

La nouvelle saison démarre sous de bons hospices, avec un bon petit loto (merci Saint Lon Solidarité) et surtout l'arrivée d'une douzaine de pilotarikiki (5 et 6 ans) et de mini-poussins (7 et 8 ans) ; peut-être grâce au travail de Céline LADONNE dans le cadre des TAP et de Marc DARRAMBIDE, l'éducateur de la Ligue des Landes, qui interviennent dans le temps scolaire à l'école publique. Merci à eux et bonne année sportive à vous tous.



Pilotarikiki, fronton de St-Lon-les-Mines

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- › **Extrait de naissance** : s'adresser à la **mairie du lieu de naissance**. Français nés à l'étranger : au ministère des Affaires Étrangères et Européennes (Service Central de l'Etat-civil - 11 rue de la Maison Blanche - 44941 NANTES Cedex 9). // Indiquer : date de naissance ; nom (nom de jeune fille pour les femmes mariées) ; prénoms. // **Gratuit**. Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.
- › **Extrait de mariage et acte de décès** : s'adresser à la **mairie du lieu de mariage ou de décès**. // Indiquer : noms ; prénoms ; date du mariage ou du décès. // **Gratuit**. Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.
- › **Livret de famille** : s'adresser à la mairie du lieu de domicile ou de mariage. Fournir l'état-civil du conjoint et des enfants. // **Gratuit**. **En cas de perte** : fournir un certificat de perte (commissariat). **En cas de divorce** : l'ex-conjoint pourra obtenir un duplicata.
- › **Certificat de vie et certificat d'hérédité** : s'adresser à la mairie du domicile. // Fournir le livret de famille (celui du défunt pour certificat hérédité). // **Gratuit**.
- › **Certificat de nationalité française** : s'adresser au Greffe du Tribunal d'Instance du domicile.
- › **Carte nationale d'identité** : s'adresser à la mairie du domicile. // **1^{ère} demande et en cas de perte ou vol**, fournir 2 photos d'identité ; copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois ; 1 facture de moins de 3 mois justifiant le domicile. **Renouvellement**, fournir : 2 photos d'identité ; l'ancienne carte ; 1 facture de moins de 3 mois justifiant le domicile. // **Gratuit** sauf en cas de perte ou vol : fournir un certificat de perte (délivré en mairie) ou de vol (délivré par la gendarmerie ou la police) et un timbre fiscal de 25 €. // **La validité de la carte d'identité passe à 15 ans** : les cartes d'identité délivrées à partir du 01/01/2004 sont valables 15 ans ; les cartes valides au 01/01/2014 sont automatiquement valables 15 ans sans démarche particulière. Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures lors de la délivrance de la carte. // Pour voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations.
- › **Passeport** : constitution du dossier en Mairie. Enregistrement du dossier à la Mairie de Peyrehorade ou d'une autre ville. // **En cas de 1^{ère} demande, de perte ou de vol**, fournir 2 photos d'identité ; la carte d'identité ou la copie intégrale d'acte de naissance ; un justificatif de domicile de moins de 3 mois ; un timbre fiscal. // En cas de **renouvellement**, fournir le passeport à renouveler ou une carte d'identité plastifiée ; 2 photos d'identité ; un timbre fiscal ; un justificatif de domicile de moins de 3 mois. 86 € pour un majeur. // 42 € pour un mineur de 15 à 18 ans. 17 € pour un mineur de moins de 15 ans. Pour les mineurs, fournir une copie de la carte identité du représentant légal ; le livret de famille.
- › **Extrait de casier judiciaire** : s'adresser au Service Central du Casier Judiciaire : 107 rue du Landreau - 44079 NANTES Cedex 1. // Ou demande en ligne : www.cjn.justice.gouv.fr fournir état-Civil et adresse. // **Gratuit**.
- › **Recensement militaire** : le recensement en mairie est **obligatoire** dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire. // **L'attestation de recensement** qui vous sera remise en mairie est obligatoire et vous sera demandée pour vous inscrire aux examens, permis de conduire et concours administratifs. // **Pièces à fournir** : carte d'identité et livret de famille.
- › **Sortie du territoire pour les mineurs** : s'adresser à la mairie du domicile. // A compter du 15/01/2017, tout mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale devra être muni d'une autorisation de sortie de territoire.

ÉLECTIONS 2017

Présidentielles : 23/04 et 07/05 // Législatives : 11 et 18/06

N'oubliez pas de vous munir de votre **carte d'électeur** (si vous ne l'avez pas, vous pouvez en faire la demande auprès de la mairie de votre domicile, avant le 31/12/2016) et de **votre carte d'identité, elles sont obligatoires**.

Vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote ? Pen-
sez au vote par **procuration** (s'adresser à la gendarmerie,
au commissariat ou au tribunal de votre territoire).

ETAT CIVIL 2016

- › **Naissances** : 09/02/2016 - Soané, Gabriel
LOGOLOGOFOLAU // 18/05/2016 - Hugo MAZOUZ //
16/06/2016 - Lëny GONCALVÈS // 19/06/2016 - Aïnara
SALLATO // 15/07/2016 - Sandro PEREIRA CRAVO
- › **Mariages** : 30/07/2016 - Laure SEIXAS-MANIGLIER et
Denis, René, Maurice LABASTE // 08/10/2016 - Laurence,
Michelle SCHALLER et Antony RICOTTA // 29/10/2016 -
Isabelle, Brigitte, Béatrice BLANQUET et Alban LIBERA
- › **Décès** : 19/12/2015 - Christian, André, Louis
IUNCK // 04/02/2016 - Marie Line VILATON épouse
LESCASTEREYRES // 07/02/2016 - Hélène BIDEgain
épouse BRUTHÉ // 14/02/2016 - Gabrielle BADETS
épouse SIBERCHICOT // 09/03/2016 - Jordan LAPEYRIE //
26/03/2016 - Philippe MEUNIER // 08/04/2016 - Pierrette
MENSANG épouse MOULIÉ // 09/04/2016 - Arnaud,
Jean, Paul HEGOBURU // 13/04/2016 - Jacques, Gérard
COURBIÈRE // 05/05/2016 - Marie MENDIONDO épouse
SORONDO // 29/05/2016 - Simone, Marthe SAINT-AMON
épouse MARTINE // 30/08/2016 - Didier, Marcel, André
SORIN // 06/09/2016 - Marie-Madeleine DISCAZAUX //
09/09/2016 - Jean SARCIAT // 15/09/2016 - André ASSORE
// 22/09/2016 - François, Henri LAFITTE // 21/10/2016 -
Michel NAZABAL // 07/11/2016 - Patrick DULUCQ